



Fédération des Conseils de Parents d'élèves des Ecoles Publiques du Gers
Conseil Local de L'Isle Jourdain

COMPTE RENDU DU 3^{ème} CONSEIL D'ECOLE
LUCIE AUBRAC
Juin 2009

Présents :

Enseignants : Mme TOURNIER Directrice

Mme PETRUS, Mme MOYON, Mme BOUDET, M. BESSARD (remplaçant de Mme ARAM), M. MERCIER (remplaçant de Mme LANNES), M. LABADENS, M. LANNES et M. LABERDURE.

Représentants de la Mairie : Mlle LOMBARD

Représentants des parents d'élèves FCPE : Mme GOUPIL, Mme NIETO, Mme ARESSY, Mme BLIN, Mme AÏTA, Mme TISNÉ-BRISON et Mme TERRINHA

Les effectifs 2009-2010 :

Au jour d'aujourd'hui (12/6) : inscription effective de 5 CP + 2 maintiens, 32 CE1, 32 CE2, 36 CM1 et 28 CM2.

Les 32 CM2 actuels s'en vont. Il y a 11 départs de l'école (déménagement, changement d'école). Les 7 classes devraient être maintenues. En ce qui concerne les classes futures, aucune répartition n'a encore été faite.

Travaux :

Les rideaux et les stores ont été installés dans les classes. Une seule remarque à faire : les installateurs n'ont pas été très consciencieux et ont abimé l'affichage de certaines classes.

Les enseignants demandent à ce que les luminaires de la cour qui sont au sol et qui tombent soient enlevés. Ils demandent également s'il serait possible d'aménager le terrain entre la maternelle et la cantine en terrain de sport. La Mairie, par la voix de Mlle LOMBARD, répond que c'est possible dans le futur.

Bilan des sorties :

Classe de Mme PETRUS : 3 sorties ciné 32 + participation au JMF (jeunesse musicale de France) + Asinerie

Classe de Mme GERMAIN : 3 sorties ciné 32 + participation au JMF + Odysseus + Brignemont + Ecoles qui chantent

Classe de Mme MOYON : participation au JMF + Larressingle

Classe M. LABADENS : 3 sorties ciné 32

Classe de M. LANNES : participation au JMF + Larressingle

Classe de M. LABERDURE : 3 sorties ciné 32 + classe de neige

Classe de Mme TOURNIER : 3 sorties ciné 32 + Muséum d'histoire naturelle de Toulouse

Toutes les classes ont assisté au spectacle occitan « Escota et Minja ».

Toutes les classes vont une fois par semaine à la piscine (voire 2 ou 3 quand ils y vont à pied, ce qui est le cas des CM2).

Le PPMS (Plan de mise en sécurité de l'école)

Un exercice d'application a eu lieu le 5 mai 2009 pour l'ensemble du nouveau groupe scolaire. La directrice a transmis la liste du matériel obligatoire (brassards, clés, talkie-walkie, poste de radio...) à la Mairie qui doit s'occuper de remplir les malles. De nouveaux exercices sont prévus avec les intervenants extérieurs à la rentrée prochaine.

Questions des parents d'élèves à l'équipe enseignante :

1. Lors du dernier conseil d'école, nous vous avons questionné avec insistance sur les absences des enseignants et nous demandions à être tenu informé des remplacements. Cela n'a pas été fait. Une majorité des parents de la classe de CE2 (Mmes LANNES – MOYON) sont très mécontents de cette année scolaire. Un courrier sera transmis à l'inspection académique pour faire part de ce mécontentement : enfants répartis dans les autres classes, multitude de remplaçants, programme non fait... absence de prise en considération de l'intérêt des enfants.

Les enseignants sont mécontents de cette remarque. Mme TOURNIER indique avoir fait tout ce qu'il était possible de faire pour elle. En effet, tenir les parents informés des absences à l'avance est difficile. Une information dans les cahiers a été effectuée quand l'absence signalée a été de longue durée (février – fin avril). Par contre, il est impossible d'informer les parents pour une absence annoncée la veille ou le matin même.

Les enseignants ajoutent qu'eux aussi subissent les absences de collègues. Ils reconnaissent qu'il n'est pas simple d'accueillir les enfants des classes des collègues absents.

M. MERCIER indique qu'une continuité pédagogique a bien eu lieu entre lui et Mme LANNES et que le programme est en passe d'être achevé.

Sur la gestion des remplacements, on peut se poser des questions car, pour le remplacement de Mme ARAM (congé maternité donc absence à durée déterminée), Mme CARIOU (remplaçante) a été remplacée par M. BESSARD, ceci pour des questions purement budgétaires. C'est pourquoi les parents réaffirment leur volonté de faire un courrier à l'inspection académique sur la gestion des remplacements.

2. Est-ce que le soutien scolaire est reconduit l'an prochain? Si oui, quelle organisation avez-vous retenu ? Pouvez-vous nous préciser à nouveau le but du soutien, à qui il est destiné (tel que le précise la circulaire) ? On constate, aujourd'hui, que le soutien sert parfois à terminer des évaluations, ce qui pénalise les enfants qui ont réellement besoin du soutien et prive les autres des activités du CLAE.

Aucune source d'information n'indique que le soutien soit supprimé l'an prochain.

L'organisation retenue sera la même que cette année (soutien entre midi et 14 heures avec information des parents en début d'année).

Dans la circulaire, il est indiqué que le soutien s'adresse aux élèves en difficulté. Il est d'une durée de 2 heures par semaine par enseignant. Il s'adresse aux enfants qui ont une difficulté scolaire ou d'apprentissage ou de contexte de classe. C'est l'enseignant qui juge de l'opportunité du soutien ou pas.

Les évaluations qui ont été terminées pendant le soutien l'ont été pour laisser à ces enfants la possibilité de finir calmement et entièrement leurs devoirs. Les élèves qui ont terminé leurs évaluations durant le soutien, ont été pris en plus des élèves ayant réellement besoin du soutien.

3. Pour les enfants qui ont suivi le soutien, pourriez-vous informer les parents du contenu de cette (ou ces) séance(s)?

Non. Si les parents veulent connaître le contenu du soutien, il leur faut prendre contact avec l'enseignant de leur enfant. L'autorisation signée par les parents en début d'année qui autorise l'enseignant à prendre l'enfant au soutien, vaut pour toute l'année.

4. Pouvez-vous nous faire un bilan des comptes de la coopérative (recettes-dépenses)?

RECETTES		DEPENSES	
Report année précédente	2232	Classe de neige	5249
Coopérative	3168	JMF	279
Vente photos	2542	Photographe	1426
Participation parents classe de neige	2850	Divers *	2583
Subvention mairie	600		

* Divers : Ecoles qui chantent, fournitures, entrées de musées, goûters...

Les parents peuvent demander à consulter les comptes de la coopérative scolaire auprès de Mme TOURNIER.

5. Pouvez-vous informer les parents suffisamment tôt des sorties et de la préparation éventuelle de pique-nique et vêtements adaptés? Lors des sorties, pourquoi les pique-nique livrés par la société de restauration sont prévus pour la maternelle et ne le sont pas pour le primaire?

Certains enseignants ne savaient pas qu'il est possible de commander des paniers repas auprès de la société de restauration pour l'ensemble des élèves. Ils étudieront cette possibilité lors de sorties futures. Les enseignants constatent que les enfants apprécient le pique-nique préparé par leurs parents.

6. Résultat des évaluations des CE1. Les avez-vous transmis. A qui? Est-ce que les résultats restent dans le dossier scolaire de l'enfant?

Les évaluations sont transmises de manière anonyme (aucun nom ne figure sur les copies) par courrier, à l'inspecteur de l'éducation nationale. Les résultats ne figureront pas dans le dossier scolaire. Une réunion collective est prévue vendredi 19 juin pour expliquer ces évaluations aux parents. Si les parents ne peuvent se rendre à cette réunion, ils ont la possibilité de prendre rendez-vous avec l'enseignante de leur enfant.

7. Utilisez-vous Base Elèves? Quelles données acceptez-vous d'y entrer? Qui y a accès? Qui l'alimente (mis à part vous)? Pouvons-nous avoir accès à certaines de nos fiches?

Oui, il est fait usage de Base Elève au sein de notre groupe scolaire. Les données qui y figurent sont : le nom, le prénom, l'adresse des parents, le téléphone, si l'enfant reste à

la garderie, prend le bus et mange à la cantine. Aucune mention n'est faite de la nationalité des parents ou d'une participation au soutien ou au RASED (réseau d'aide). Les fiches sont, au départ, alimentées par la mairie (nom, prénom et adresse) qui les transmet à l'école. Seule la directrice a accès à Base Elève. Elle complète alors les champs de la cantine, bus... Les fiches ne sont jamais retournées à la Mairie (la liaison ne se fait que dans un sens).

Chaque parent a un droit de regard sur sa fiche et peut demander à la directrice à la consulter.

8. Quelles sont les classes qui ont fait anglais cette année?

Les classes qui ont fait anglais cette année sont les classes de CM2, CM1 et la classe CE2-CM1 de M. LABADENS.

L'année prochaine la langue étrangère est sensée être obligatoire dès le CP.

9. Est-il envisageable que les enseignants se forment pour assurer les cours d'anglais?

Plus aucun plan de formation n'est prévu au niveau du ministère de l'Education nationale. Si les enseignants veulent se former aux langues étrangères, il faut qu'ils le fassent sur leurs deniers personnels!

10. Quand la bibliothèque sera-t-elle opérationnelle?

Mme PETRUS s'est proposée d'être la référente. Cela suppose un gros investissement en temps et des compétences certaines (encodage des livres, les enregistrer sur l'ordinateur...). Il est donc fait appel à la bonne volonté des parents. Si un parent possède des compétences dans la gestion d'une bibliothèque, il est le bien venu. Il peut se faire connaître auprès de Mme PETRUS ou de Mme TOURNIER.

La bibliothèque étant pauvre en ouvrages, il est également fait appel à la générosité des parents. Si vous avez des livres pour enfant (de 6 à 10 ans) dont vous ne faites plus rien, vous pouvez les donner à la bibliothèque du groupe scolaire, ce qui permettra d'enrichir son fonds.

11. Vous deviez convier les parents à participer à une réunion à propos de la kermesse que vous vouliez organiser. Où en est votre projet et sous quelle forme allez-vous le développer?

La FCPE organise une fête des écoles le samedi 27 juin. Devant la concomitance des dates (la kermesse de Lucie Aubrac était prévue le 26 juin), les enseignants ont décidé de faire une kermesse sur le temps scolaire sans la participation des parents. Cette journée de jeux, chants, théâtre et goûters se déroulera à la date initialement prévue (vendredi 26/6).

Questions des parents d'élèves à la Mairie :

1. Le passage clouté devant l'entrée de l'école n'est toujours pas formalisé.

L'appel d'offre a été fructueux. Les travaux seront peut-être réalisés pour la rentrée. Cela dépend de l'entreprise qui va réaliser le chantier.



**Fédération des Conseils de Parents d'élèves des Ecoles Publiques du Gers
Conseil Local de L'Isle Jourdain**

2. Le panneau de basket a-t-il été installé?
Non pas encore. Cela se fera cet été. Des bancs vont également être installés dans la cour.
3. La séparation entre les deux écoles primaire doit disparaître. Quand?
La disparition de la séparation entre les deux écoles est prévue pour cet été. La butte va être décaissée, de l'enrobé double couche mis à la place, puis une ligne virtuelle va être tracée en prolongement du préau (traçage au sol).
4. La fontaine extérieure est-elle réparée?
La fontaine fonctionne à nouveau.
5. Les lumières dans les toilettes semblent ne pas fonctionner correctement. Elles sont, soit en panne, soit trop dure d'utilisation.
Le capteur était défectueux (dans les toilettes des filles). Il a été changé.
6. Pourrait-on bénéficier de la présence d'un animateur CLAE/CLSH aux commissions menus?
La présence du directeur du CLAE est possible à condition qu'il ne remplace pas un animateur absent.